Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande

Band: 21 (1883)

Heft: 8

Artikel: [Nouvelles diverses]

Autor: [s.n.]

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-187615

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 12.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Assure un long jour sans nuage, Le printemps en toute saison. Parfois, un orage éphèmère Peut troubler un ménage heureux : Si douce que soit l'atmosphère, Elle a ses moments orageux. Mais bientôt la tempête cesse Et le ciel redevient plus beau; De même, renaît la tendresse; L'amour rallume son flambeau. Lorsque l'on met dans la balance Ce qu'on vante avec tant d'éclat, La soi-disant indépendance, Les agréments du célibat; Il ne reste qu'un vain prestige Qu'on prend pour la réalité; Ce faux bonheur est un vertige Qui doit finir avec l'été.

1er mars 1882.

MAURICE DECHASTELUS.

On nous raconte ce joli mot, entendu dans une soirée qui réunissait une dizaine de personnes. Une dame, dont l'ouïe était un peu dure, remarqua les regards de deux causeuses, qui se dirigaient de temps en temps sur elle. Leurs petits sourires significatifs, ainsi que leurs physionomies, exprimaient suffisamment que l'on ne traitait pas la pauvre sourde avec beaucoup de bienveillance; d'ailleurs, à raison de son infirmité, on se gênait peu, et quelques mots saisis de temps à autre la mettait au fait de la conversation.

Quand les deux méchantes langues eurent fini, l'une d'elles s'approche de la victime de ses calomnies, et, avec un ton en apparence rempli d'intérêt et de douceur, elle lui dit: « Chère madame, vous devriez chercher à faire quelque chose pour vous guérir de votre infirmité... Consultez un spécialiste, croyez-moi! »

— Merci, madame, répond la sourde, je viens de m'apercevoir que j'entends encore beaucoup trop!

Histoire d'un foulard et d'un cache-nez.

VII.

Et comme les yeux de Mme Armingaud semblaient l'interroger plus encore que Georgette n'avait cru devoir le faire, Léopold raconta l'histoire qui l'avait rendu possesseur du petit mouchoir de soie.

- Mais, vous aussi, monsieur, vous avez été bon, bien bon pour la pauvre Catherine, s'écria étourdiment Georgette, car votre cache-nez était bien plus chaud que le foulard, et vous lui avez peut-être sauvé la vie.
 - Le jeune homme la regarda avec étonnement.
- Comment savez-vous que la petite fille malade se nommait Catherine? demanda-t-il; je ne le sais pas moimême.

Georgette devint rouge et embarrassée.

- Mais, il me semble que vous l'avez ainsi nommée, répondit-elle.
- Je suis parfaitement certain de n'avoir prononcé aucun nom; mais, voulez-vous, à mon tour, me permettre de vous faire une question? poursuivit M. Armistroff. Est-ce que, avant de venir habiter Paris, vous ne demeuriez pas à la campagne, aux environs de Melun, dans un village où il y avait une école, et beaucoup de petites filles qui y venaient de plusieurs kilomètres à la ronde?
- Qui vous a si bien instruit des petits événements au milieu desquels nous avons vécu autrefois, ma fille et moi? interrogea la mère de Georgette.

- Personne ne m'a parlé de vous et des événements qui ont pu vous intéresser, madame; mais il y a des choses que le cœur sait deviner quand il a pu s'accrocher à un fil conducteur. Ce fil, je viens de le saisir tout 'entier depuis quelques instants. Mademoiselle Georgette, (vous ne refuserez pas de me dire ce qu'est devenue Catherine, notre... protégée?
- Catherine est morte! répondit la jeune fille. Ni la petite attention que j'avais eue pour elle, ni les secours si nécessaires et efficaces que vous lui avez donnés, ni les soins dont elle a été l'objet de la part de presque tous les habitants du village, n'ont pu détruire le mal dont elle était trop profondément atteinte. Elle s'est éteinte en me racontant la même histoire que celle que vous venez de me dire, et... je puis vous rendre une écharpe de laine, qui l'a garantie et soulagée dans ses derniers jours, en échange du foulard que vous venez de me remettre.
- Quoi! ce cache-nez, que j'avais donné à Catherine?
 Elle l'a, en mourant, donné à ma fille comme un souvenir d'elle et de celui qui le lui avait remis, répondit Mme Armingaud.

Léopold se leva vivement, comme s'il était mû par un ressort.

- Est-ce que le foulard pourra être réparé demain ? demanda-t-il.
 - Il le sera, monsieur, répondit tristement Georgette.
- Et, vous me permettez de venir le reprendre moimême?
- Je vous le remettrai avec l'écharpe qui ne m'appartient plus, dit-elle.

.

Quelques instants plus tard, Léopold avait quitté la demeure de Mme et de Mlle Armingaud, et il se présentait dans le cabinet de son père.

- Oui, oui, je me rappelle parfaitement l'histoire de ce foulard et de cette petite fille, répondit M. Armistroff aux questions que venait de lui poser son fils. Pardieu, tu étais si enthousiasmé, si exalté, que je n'avais garde de l'oublier! Mais où veux-tu en venir en me le rappelant en cet instant?
- A vous rappeler aussi la promesse que vous m'avez faite de m'accorder, sans hésiter, ce que je vous demanderais en vous présentant ce foulard, répondit le jeune homme.
- Hum! Voilà un rappel qui menace grandement ma tranquillité paternelle!
- Est-ce que vous n'êtes pas absolument certain que je ne vous demanderai rien qui puisse troubler votre bonheur ou le mien? demanda Léopold.
- Voyons, voyons, je ne fais jamais banqueroute à mes promesses, monsieur le raisonneur; mais je veux cependant poser aussi mes conditions, avant de donner carte blanche à vos exigences.
- Vos conditions seront toujours les miennes, mon père.
- Eh bien, promets-moi, à ton tour, que si je t'accorde ce que tu vas me demander, tu seras plus aimable avec Mile Herbelin, et tu me laisseras faire auprès de sa mère les démarches que je désire?

Léopold eut sur les lèvres un sourire qui échappa à son père.

- Je vous promets de vous laisser seul juge de ce que vous devrez faire, répondit-il, et je ne m'opposerai nullement à ce que vous déciderez vous-même.
- A la bonne heure! et puisque tu te montres si raisonnable, je suis prêt à t'accorder de suite tout ce que tu désires.
- Je ne vous ferai ma demande que demain, à midi, dans une maison où je vous prierai de vouloir bien m'accompagner.